



Séparation pacs,ques sont mes droits?

Par **angel**, le **01/09/2008** à **10:44**

bonjour je suis dans une bien mauvaise situation,je suis pacsé avec mon ami et nous avons acheté une maison tous les deux.rnil vient juste de m'annoncer qu'il voulait me quitter pour une autre ,je veux savoir quels sont mes droits sur la maison sachant qu'on ne la paie que depuis deux ans ? ma situation financière est très compliqué car j'ai acheté un salon de coiffure que je rembourse actuellement et qui ne permet pas encore de m'assumer financièrement ,je ne peux pas me verser un salaire tous les mois...rne je me sens donc perdue sans rien pour pouvoir vivre alors que je suis à mon compte depuis 7 ans .quels sont mes droits ,vais-je être obligé de continuer à rembourser le prêt de la maison?rnsi quelqu'un peut me répondre ça serait vraiment gentil.merci.

Par **jeetendra**, le **01/09/2008** à **14:08**

bonjour, comme vous etes en indivision à cause du pacs, donc pour la maison le mieux c'est qu'elle soit vendue et le crédit soldé, qui dit pacs dit solidarité entre les pacsés s'agissant des dettes, cordialement

Par **angel**, le **04/09/2008** à **13:23**

merci pour la réponse .